

Information aux communes de la Broye et de Sarine-Campagne

Date 2 décembre 2016
Traité par P. Zbinden - tél. 026-347 39 72
Objet **Service de puériculture**

Madame, Monsieur,

La Croix-Rouge fribourgeoise a le plaisir de vous informer des changements intervenus suite à la restructuration de notre service de puériculture.

En effet, nous avons, grâce à l'augmentation de la contribution de la part des communes de votre district, pu revoir le fonctionnement du service au profit d'une meilleure prestation envers les familles.

Les changements entrepris durant cette année :

- **Augmentation du nombre de consultations en Broye et Sarine-Campagne / engagement d'infirmières puéricultrices**

Pour les districts de la Broye et de Sarine-Campagne, nous avons engagé deux infirmières puéricultrice afin de pouvoir augmenter le nombre de consultations et cela surtout dans nos locaux de consultations (Avry-Bourg et Estavayer-le-Lac).

Notre équipe (en tout 3.3 EPT):

Christine Jaquet	Sandra Friedli
Céline Kolly	Sylvie Lejeune
Claudia Wittwer	Sophie Gasser

- **Permanence téléphonique**

Nous avons élargi le temps de permanence téléphonique des trois districts afin d'être plus atteignables pour les parents. En changeant notre manière de travailler, non plus par district, mais avec une permanence unique pour les trois districts, nous avons changé la manière de fonctionner sans augmenter les heures de travail.

Pour réaliser cette permanence téléphonique, nous avons introduit des dossiers électroniques pour toutes les puéricultrices ainsi qu'un calendrier partagé. Depuis cet automne, les parents peuvent nous joindre sur un numéro unique et ce, autant pour les consultations par téléphone

que pour la prise de rendez-vous. Le numéro est le 026 347 38 83 du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 16h00 à 18h00.

- **Consultations sans rendez-vous et rencontres thématiques**

Pour étoffer notre offre et atteindre plus de parents, nous proposons également des rencontres thématiques et des consultations sans rendez-vous (dates et thématiques sur notre site).

- **Nouvelle facturation aux parents 2017 – un montant unique par enfant**

Pour diminuer les frais administratifs, nous allons, dès 2017, demander aux parents CHF 50.- par enfant, montant qui englobe toutes les consultations, conseils et suivi de l'enfant de 0 à 4 ans, au lieu de CHF 30.- par année et par famille.

- **Possibilité de poser des questions par courriel**

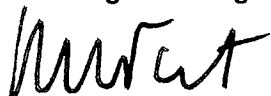
Une puéricultrice répond dans les 48 heures aux questions des parents sous : puericulture@croix-rouge-fr.ch

Nous sommes convaincus que la puériculture reste le moyen idéal pour une réelle promotion de la santé des jeunes enfants et un soutien de base pour tous les parents : conseil en alimentation, détection de difficultés dans le développement (psycho) moteur précoce, réponses aux nombreuses questions que les jeunes parents se posent face à leur nouvelle tâche et rôle... nos infirmières-puéricultrices sont des repères indispensables dans notre société car elles sont professionnelles, neutres et indépendantes.

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez que nous venions présenter notre service de puériculture dans votre commune, nous restons volontiers à votre disposition.

Nous vous remercions du soutien que votre commune apporte aux familles avec des jeunes enfants. Votre engagement est un investissement dans le futur de notre société.

Croix-Rouge fribourgeoise



Charles Dewarrat
Directeur



Pascale Zbinden
Resp. Service Santé